

« LE GENRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

ILLUSTRATION DE LA POLITIQUE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
PAR UN MANUEL DE FORMATION DES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS
AUX NOTIONS ET APPROCHES RELATIVES A L'ÉGALITÉ DES SEXES
DANS LE CADRE D'UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

Département de Science politique

Master de Coopération internationale, Aide humanitaire et politique de développement, 2^e année

Cours de Madame Delphine Dulong

Genre et Développement

Année 2009-2010

Dossier présenté par Marie-Ange Théobald

Introduction

« Pendant longtemps nous avons supposé que les impacts négatifs du changement climatique et les efforts faits pour les atténuer avaient des effets similaires à la fois sur les femmes et les hommes. Cependant, le monde a progressivement découvert que les femmes et les hommes font l'expérience du changement climatique de manière différente, et que les inégalités entre les sexes ont limité la capacité des femmes à s'en sortir. »

Julia Marton-Lefèvre
Directrice Générale
UICN¹

Winnie Byanyima
Directrice, Equipe Genre
PNUD²

Cette introduction est extraite du prologue d'un *Manuel de formation sur le Genre et le changement climatique* publié en 2009 par l'UICN, le PNUD et le GGCA³. Ce manuel a pour ambition de « faire comprendre et de mieux aborder les dimensions du changement climatique relatives au genre. » Il est conçu comme un outil pratique permettant d'améliorer « la capacité des responsables d'élaboration de politiques et des décideurs à développer des stratégies et des politiques de changement climatiques sensibles au genre. »

Nous allons présenter dans une première partie les relations de causalité entre le changement climatique et les problématiques d'égalité des sexes puis dans une deuxième partie nous tenterons une analyse critique, à travers cet exemple, de l'approche des institutions intergouvernementales et principalement de l'ONU dans le domaine de l'action en faveur de l'égalité des sexes, en insistant sur l'analyse du vocabulaire choisi ; la politique d'autonomisation des femmes pour en faire de puissants agents du changement ; l'évolution de l'approche *femmes dans le développement* vers l'approche *genre et développement* et la politique du *gender mainstreaming*. Nous tenterons enfin de souligner quelques conditions fondamentales de la réussite d'une telle formation.

¹ Union Internationale pour la Conservation de la Nature

² Programme des Nations Unies pour le développement

³ Global Gender and Climate Alliance

I. L'inégalité des sexes face au changement climatique

A. Problématique générale

Le changement climatique affectera tous les pays, dans toutes les parties du globe. Mais ses effets se répercuteront différemment selon les régions, les générations, les classes d'âge, les groupes de revenu, les professions et le sexe (GIEC, 2001).

Historique : En novembre 2007, le PNUD, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (OFED-WEDO) ont participé à une réunion à Tepoztlán, au Mexique, pour discuter de la possibilité d'une collaboration multilatérale sur le thème du *genre* et du changement climatique. Au cours de cette réunion, ces institutions ont reconnu la nécessité d'une stratégie coordonnée des institutions mondiales travaillant sur ce sujet. Il en est résulté la création de Global Gender and Climate Alliance (GGCA) officiellement lancé le 11 décembre 2007 à Bali, en Indonésie, lors de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques. À ce jour, plus de 25 agences de l'ONU et Organisations internationales de la société civile ont rejoint l'Alliance. Le premier objectif de GGCA est de garantir que les politiques, les décisions et les initiatives concernant le changement climatique aux niveaux mondial, régional et national sont sensibles aux questions de *genre*.

Constat : La plupart des experts s'accordent pour dire que les mesures les plus importantes pour atténuer le changement climatique sont l'utilisation des énergies renouvelables, la reforestation et l'endiguement du taux de déforestation. L'adaptation au changement climatique affectera donc l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion de l'eau dans les zones rurales. La plupart de ces moyens de subsistance sont traditionnellement des travaux dévolus aux femmes, dans les pays en développement. En Afrique, par exemple, 80% de la production alimentaire est gérée par les femmes.

Différences/écart entre femmes et hommes

- . Selon les meilleures données disponibles, environ 70% des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes.
- . Les femmes effectuent les deux tiers des heures de travail dans le monde et ne perçoivent que 10% des revenus du travail.
- . Les femmes sont propriétaires de 1% des biens mondiaux.
- . Les femmes membres de Parlements ne représentent que 17% des sièges, au niveau mondial.
- . Seuls 8% des ministres dans le monde sont des femmes.
- . Soixante-quinze pour cent des 876 millions d'adultes de par le monde qui ne savent pas lire sont des femmes.
- . Les femmes de par le monde reçoivent 78% du salaire reçu par un homme pour le même travail, alors que, dans certaines régions, elles ont un meilleur niveau de scolarité. Dans certaines parties du monde, l'écart de salaire homme-femme est proche de 40%.
- . Sur les 550 millions de travailleurs précaires dans le monde, 330 millions ou 60% sont des femmes.
- . Sur un échantillon de 141 pays au cours de la période 1981-2002, il a été constaté que les catastrophes naturelles (et leurs conséquences ultérieures) tuent en moyenne plus de femmes que d'hommes ou tuent des femmes à un âge moins avancé que les hommes.

Source: Social Watch, 2007 et 2008; Oxfam, 2007; Neumayer et Plümper, 2007; et OIT, 2008.

Cibles de la formation : De l'aveu même des principaux décisionnaires dans ce domaine, le lien entre les conséquences du changement climatique et l'égalité des sexes est peu ou mal connu. C'est une des explications fournies pour expliquer l'absence de politiques *genrées* dans la lutte contre le réchauffement climatique. Autrement dit c'est un domaine encore largement *gender blind*. Le défi est donc d'élaborer un paradigme commun sur les liens entre égalité homme/femme et changement climatique, en utilisant un langage compréhensible tant par les responsables que par les scientifiques du climat. Il s'agit pour cela, grâce au Manuel, d'augmenter les connaissances des responsables et des décideurs pour que « les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique soient attentifs aux questions de genre. »

La liste des destinataires potentiels de cette formation est la suivante :

- Représentants du Ministère de l'Environnement
- Représentants du Ministère de l'Energie
- Représentants des Plates-formes Nationales de Réduction des Risques
- Représentants d'autres Ministères, tels que l'Agriculture, les Finances, etc.
- Le/la ministre de la Condition de la Femme/du Genre
- Parlementaires
- Chercheurs et académiques
- Institutions des Nations Unies
- Organisations de la société civile
- Groupes de femmes

Il est bien-sûr souligné que tous ces représentants/entités exerçant des activités différentes, les besoins en formation seront différents ce qui implique une adaptation à laquelle sont invités les formateurs et que nous aborderons dans la deuxième partie.

B. Les causes de vulnérabilité ou les conditions spécifiques qui rendent les femmes, en particulier les femmes pauvres, vulnérables au changement climatique

1. Selon Elaine Enarson, citée dans le Manuel, la vulnérabilité liée au *genre* ne dérive pas d'un unique facteur, mais reflète des formes de relations historiquement et culturellement spécifiques dans les institutions sociales, des cultures et des vies personnelles. L'interaction de ces facteurs avec les inégalités raciales, de caste et autres crée des conditions sociales difficiles qui exposent certains groupes de femmes à des risques plus élevés.

Mais le Manuel précise qu'il est important « d'éviter d'être simpliste en percevant les femmes (du fait de leur sexe) comme de simples victimes. Les femmes ne sont pas vulnérables parce qu'elles sont « naturellement plus faibles » : femmes et hommes font face à différentes vulnérabilités dues à leurs rôles sociaux différents. » Il s'agit bien là de rapports sociaux de sexe.

2. La vulnérabilité et la capacité d'un groupe social à s'adapter ou à changer dépendent de leurs avoirs (Caroline Moser et David Satterthwaite⁴). Les données de toutes les agences des Nations Unies indiquent que les femmes tendent à avoir un accès moindre ou limité aux capitaux (capital physique, financier, humain, social, naturel). Le Manuel propose ici de mettre en place des mesures visant à renforcer la capacité des femmes à consolider leurs actifs.
3. Le Manuel dresse le tableau ci-dessous des risques directs et indirects du changement climatique et leurs effets sur les femmes en soulignant que le changement climatique peut avoir des effets disproportionnés sur le bien-être des femmes en comparaison à celui des hommes. Outre l'exacerbation des risques existants, ce changement peut révéler de nouveaux risques qui étaient dissimulés.

Les effets du changement climatique	Les risques potentiels	Exemples	Effets potentiels sur les femmes
DIRECT			
	Augmentation des températures océaniques	Augmentation de la fréquence de la décoloration des coraux due au stress thermique.	La disparition des barrières de corail peut porter préjudice à l'industrie du tourisme, un secteur dans lequel les femmes représentent 46% des effectifs.

⁴ Towards pro-poor adaptation to climate change in the urban centres of low- and middle-income countries. Nov 2008 - IIED

	Augmentation des sécheresses et des pénuries d'eau	Le Maroc endura 10 ans de sécheresse de 1984 à 2000; le nord du Kenya fit l'expérience de quatre sécheresses des plus sévères entre 1983 et 2001.	Les femmes et les filles des pays en développement sont souvent les principales collectrices, utilisatrices et gestionnaires de l'eau. La raréfaction de l'eau mettra en péril les moyens de subsistance de leur famille et augmentera leur charge de travail, et peut avoir des effets secondaires telle qu'une baisse du nombre d'inscriptions scolaires des filles ou moins d'opportunités pour les femmes de s'engager dans des activités rémunératrices.
	Augmentation des événements météorologiques extrêmes	Augmentation de l'intensité et de la quantité de cyclones, ouragans, inondations et vagues de chaleur.	Sur un échantillon de 141 pays au cours de la période 1981-2002, il a été constaté que les catastrophes naturelles (et leurs conséquences ultérieures) tuent en moyenne plus de femmes que d'hommes ou tuent des femmes à un âge moins avancé que les hommes.
INDIRECT			
	Augmentation des épidémies	La variabilité climatique joua un rôle critique dans les épidémies de malaria dans les hautes terres de l'Est Africain et expliqua une variation estimée à 70% dans les récentes vagues de choléra au Bangladesh.	Les femmes ont moins accès aux services médicaux que les hommes, et leur charge de travail augmente lorsqu'elles doivent passer davantage de temps à prendre soin des malades. Les foyers pauvres touchés par le VIH/SIDA ont moins de ressources pour s'adapter aux effets du changement climatique. Adopter de nouvelles stratégies de production de cultures ou mobiliser du cheptel s'avèrent être plus difficile pour les familles tenues par des femmes et infectées par le virus.
	Disparition d'espèces	D'ici 2050, le changement climatique pourrait avoir pour résultat l'extinction d'espèces variant de 18 à 35%.	Les femmes comptent souvent sur la diversité des récoltes pour s'adapter à la variabilité climatique, mais un changement définitif des températures réduira l'agrobiodiversité et les options qu'offrent la médecine traditionnelle, pouvant créer des effets sur la sécurité alimentaire et la santé.
	Diminution de la production de récoltes	En Afrique, il est attendu que la production de récoltes diminue de 20 à 50% en réponse aux conditions extrêmes semblables à celles d'El Niño.	Les femmes rurales en particulier sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale et produisent entre 60 et 80% de la nourriture dans la plupart des pays en développement. En Afrique, la part de femmes affectées par les changements de cultures liés à la variabilité climatique pourrait varier de 48% au Burkina Faso à 73% au Congo.

Deux autres exemples sont fournis : (i) une augmentation des foyers de maladies liées au changement climatique (paludisme) aura des impacts très différents sur les femmes et sur les hommes ; (ii) une étude de 2007 des catastrophes dans 141 pays montre que lorsque les droits économiques et sociaux des femmes ne sont pas protégés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à décéder de ces catastrophes. Dans les sociétés où les deux sexes jouissent de droits égaux, les catastrophes tuent un nombre similaires de femmes et d'hommes⁵.

Les actions possibles proposées par le Manuel sont les suivantes :

- L'amélioration de l'accès aux techniques, à l'éducation et aux connaissances ;
- L'amélioration de la préparation et de la gestion des catastrophes
- Assister les femmes dans le développement d'une voix et d'un capital politique pour demander l'accès aux instruments de gestion du risque

⁵ E. Neumayer and T. Plümper (2007) « The Gendered Nature of Natural Disasters : the impact of catastrophic Events on the Gender Gap in Life expectancy, 1981-2002 ».

- Le développement de politiques visant à aider les foyers à stabiliser leur consommation (crédit, accès aux marchés, mécanismes de sécurité sociale).

Nota bene : cette formation comprend également un chapitre consacré à la présentation des différents instruments juridiques internationaux comme cadre de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le changement climatique et plusieurs chapitres consacré aux problématiques particulières des inégalités hommes/femmes dans les actions d'adaptation au et d'atténuation du changement climatique, ainsi que de transfert et de développement de technologies en appui à ces actions. Il présente enfin des méthodes de généralisation de l'analyse selon le genre aux mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique.

II. ANALYSE DE L'APPROCHE GENERALE DES QUESTIONS D'EGALITE DES SEXES

A. Les problématiques de *genre* telles que présentées dans le Manuel

➤ **La définition du *genre***

Le terme *genre* est défini comme faisant référence aux rôles, responsabilités et opportunités socialement assignés et associés aux femmes et aux hommes, autant qu'aux structures de pouvoir cachées qui gouvernent les relations entre eux. Le *genre* est « ...par essence, un terme utilisé pour souligner le fait que les inégalités entre les sexes ne sont pas dues aux différences anatomiques et physiologiques qui caractérisent les hommes et les femmes, mais plutôt au traitement inégal et inéquitable qui leur est socialement accordé. Dans cette acception, le *genre* fait allusion aux conditions culturelles, sociales, économiques et politiques qui sont la base de certains standards, valeurs et types de comportements relatifs au sexe et à leur relation. » (Riquer, 1993)

Le Manuel fait clairement la différence entre **égalité de *genre* et équité** qui doivent être poursuivies de manière complémentaire. L'égalité de *genre* étant le but ultime. En d'autres termes, pour atteindre l'égalité de *genre*, il est souvent nécessaire de mettre en place des mesures d'équité (l'équité signifie un traitement juste pour les femmes et les hommes, selon leurs besoins respectifs). Dans le contexte du développement, un objectif d'équité requiert souvent un ensemble de mesures complémentaires pour compenser les déséquilibres historique et social subis par les femmes.

Le document se fonde sur les travaux de **Lorena Aguilar** qui établissent que l'égalité de *genre* est le concept selon lequel tous les êtres humains, hommes ou femmes, sont libres de développer leurs compétences personnelles et de faire des choix libérés des limites imposées par les stéréotypes, la rigidité des rôles attribués à chaque sexe, ou les préjugés. L'égalité de *genre* signifie que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont pris en compte, valorisés et favorisés de manière égale. Cela ne signifie pas que femmes et hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils sont nés homme ou femme.

Il est clairement affirmé que traiter les inégalités hommes-femmes et promouvoir l'adoption d'une perspective d'égalité de *genre* dans l'élaboration de la loi et des politiques doit être perçu comme un moyen d'améliorer le **bien-être général des sociétés** et de la communauté mondiale. Là où les inégalités entre les sexes sont fortement ancrées dans les pratiques culturelles et/ou dans les lois nationales ou coutumières, la résistance au changement sera forte et cette résistance est exacerbée en grande partie par la peur que les bénéfices des femmes se traduisent en perte de pouvoir, de prestige et de bénéfices pour les hommes. Il est donc important de reconnaître ces peurs tout en encadrant le débat en termes d'efficacité et de progrès, ce qui permettra aux hommes de comprendre que la réalisation de l'égalité de *genre* bénéficie non seulement aux femmes, mais aussi aux hommes.

➤ **Les femmes acteurs du changement**

Aussi bien l'avant-propos que les modules de formation soulignent que si les femmes pauvres devront se battre contre les effets du changement climatique, elles peuvent aussi être de **puissants agents du changement**. « L'autonomisation des femmes dans la planification et la prise de décisions, ainsi que dans la mise en œuvre de mesures influençant le changement climatique rendra nos efforts communs plus effectifs, en particulier à l'échelle locale (avant-propos). » « Les femmes ne sont pas de simples victimes sans défense – elles sont de puissants agents du changement, et leurs qualités de dirigeantes sont cruciales. Les femmes peuvent, parmi d'autres choses, aider ou entraver les stratégies liées à l'utilisation d'énergie, la déforestation, le peuplement, la croissance économique, les sciences et les technologies, et l'élaboration de politiques (module 3). »

Ceci implique, précise le Manuel, que les hommes et les femmes comprennent le processus du changement climatique et partagent les informations sur la façon d'en contrer les effets négatifs. Il sera important que les femmes aient un accès égal aux connaissances, aux ressources et aux technologies qui sont nécessaires pour influencer le changement climatique. De même, il sera important que les femmes participent plus activement aux négociations qui mettent en forme le nouveau régime d'ensemble sur le changement climatique.

➤ **La généralisation de l'analyse selon le *genre***

Le document se réfère notamment au document du Conseil économique et social des **Nations Unies** (ECOSOC) de 1997 selon lequel : « La généralisation de l'analyse selon le genre, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. »

Il est précisé qu'employer une perspective d'égalité de *genre* exige d'analyser et de comprendre les différents rôles et responsabilités, les besoins et les projets **des femmes et des hommes**, ainsi que leur degré respectif de participation et d'influence de la prise de décision. Cela va au-delà de la simple reconnaissance des différences, vers l'établissement de relations plus justes entre femmes et hommes. En 2005, l'ECOSOC a adopté une résolution ayant pour but de garantir la généralisation d'une perspective de *genre* dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies.

En reprenant les travaux de Leonora Aguilar, les auteurs du Manuel précisent que plutôt que de faire participer davantage les femmes aux stratégies et programmes déjà existants, la généralisation de l'analyse selon le *genre* a pour but de **transformer les structures** sociales et institutionnelles inégales, afin d'y intégrer une perspective sensible au *genre*. Par conséquent, la généralisation de l'analyse selon le *genre* diffère de l'approche « **femmes et développement** » en ce que son point de départ consiste en une analyse rigoureuse et approfondie de l'état du développement, plutôt qu'en des suppositions a priori sur les rôles des femmes et sur leurs problèmes. L'expérience a montré que les problématiques de *genre* diffèrent selon le pays, la région et le contexte et qu'une analyse attentive au *genre* rigoureuse révèle invariablement des besoins et des priorités différents selon les sexes, ainsi que des inégalités entre femmes et hommes en ce qui concerne les opportunités et les résultats. La généralisation de l'analyse selon le *genre* tente de corriger ces problèmes.

Les auteurs concluent en soulignant qu'« éradiquer les pratiques discriminatoires et développer des opportunités significatives pour la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions sera long et difficile. Cela exigera un **engagement** de la part des **décideurs** autant que des **femmes** elles-mêmes. Ancrer cet engagement nécessitera l'adoption de mesures politiques et législatives afin de s'assurer que la **participation des femmes** et la consultation de celles-ci leur fournit bien une opportunité d'influer sur le résultat des processus de prise de décision. Développer

ces processus et s'assurer de la consistance et de la continuité au regard de l'égalité de *genre* et de l'équité exige de **généraliser l'analyse selon le genre dans l'élaboration des politiques** à tous les niveaux. »

➤ **La méthodologie suivie dans ce cas et les messages-clés**

L'utilisateur du Manuel est invité à jouer soit :

. Le rôle de **formateur** : les séances peuvent être différentes selon les groupes cibles. Dans tous les cas, il est nécessaire de s'adapter au contexte et de comprendre les besoins pour planifier la formation.

Il s'agit alors de **sensibiliser et conscientiser** ou de **définir des mécanismes ou des critères** pour la prise en compte des questions de *genre*.

. Le rôle de **facilitateur** : pour un **dialogue** entre groupes cibles différents qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer autour de ce thème.

Les destinataires de cette formation étant différents les formateurs/facilitateurs sont invités à suivre certaines étapes : définir un groupe cible, évaluer les besoins de formation, définir les objectifs de la formation, choisir sa durée et son rythme, choisir des thèmes pertinents et définir un ordre séquentiel.

Toutes les méthodes sont utilisées : cours magistral du formateur (en utilisant des présentations PowerPoint, des projecteurs, etc.) ; documents supplémentaires ; discussion de groupe ; exercices ; études de cas ; jeux de rôles ; groupes Buzz (petits groupes de 3 à 6 personnes devant effectuer un exercice dans une durée limitée) ; présentations faites par les participants intervenants invités (experts, etc.) ; vidéos.

A la fin de la formation, quelle qu'en soit sa durée, les participants sont invités à une évaluation de ce qu'ils ont appris.

Les messages-clés que les formateurs sont invités à faire passer sont :

- « Sexe » et « genre » ne désignent pas la même chose : comprendre la différence cruciale;
- Les inégalités/l'écart entre les sexes existent bien : montrer les données et les faits disponibles;
- Comprendre les implications des inégalités/l'écart entre femmes et hommes, c'est-à-dire le contrôle sur les biens;
- La généralisation de l'analyse selon le genre donne « visage humain » à l'agenda sur le changement climatique;
- Il est essentiel d'intégrer des préoccupations de genre dans la planification et la mise en œuvre des politiques sur le changement climatique;
- Une perspective de genre met aussi en lumière d'autres inégalités (classe sociale ou origine ethnique).

B. La politique des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes à travers cette formation : histoire, critiques, lacunes et conditions de la réussite

➤ **Le vocabulaire choisi**

L'analyse de l'emploi du mot *genre* qui est maintenant généralisé dans les **institutions internationales** et dans la **littérature académique** francophone et anglophone, a fait l'objet de nombreuses publications. On ne peut cependant pas ne pas s'interroger ici sur cette utilisation, notamment dans la littérature francophone – mais pas seulement. La traduction de l'anglais « gender » dans la littérature francophone est le plus souvent : « rapports sociaux de sexe ». L'utilisation du terme *genre* en français est d'ailleurs contestée : la Commission générale de terminologie et de néologie s'est prononcé contre en juillet 2005.

La notion de *genre* apparaît en 1972 sous la plume d'Anna Oakley et représente l'aboutissement des réflexions des féministes anglo-saxonnes. Selon, Jeanne Bisilliat le *genre* permet « d'échapper à cet autre mot, le sexe, piégé par toutes ses références biologiques et son cortège d'attributs dits naturels. Même si elle qualifie cette notion de « trouvaille » épistémologique fondamentale (la notion de *genre* ne dénonce-t-elle pas la construction du pouvoir masculin tout en impliquant la possibilité de la disparition nécessaire de cette universelle subordination féminine ?), Bisilliat n'en dénonce pas moins ses usages détournés : « on remplace le mot femme/sexe qui ne fait pas très sérieux par le mot *genre* qui, à son tour, perd sa signification profonde, liée au pouvoir, à l'égalité. Le terme est « blanchi ».

Elisabeth Hoffman rappelle que la terminologie du *genre* est particulièrement présente dans la conceptualisation qui sous-tend les actions de la communauté internationale. Le mot *genre* s'est donc fait une place bien à lui, reflet de réflexions nouvelles et de politiques plus courageuses, et sa disparition indiquerait un recul. Thérèse Locoh et Monique Meron soulignent qu'au-delà du mot, qui n'a que peu d'importance en soi, c'est le concept qu'il faut défendre, et insister sur l'importance de l'approche qui consiste à intégrer les hommes et les femmes dans les projets et les réflexions.

Il ne s'agit pas ici de trancher le débat, mais on peut citer deux auteurs qui, sans ignorer ce que le mot *genre* a pu introduire comme atténuation de l'opposition frontale des féministes radicales, soulignent que cette évolution du vocabulaire n'est pas neutre.

Comme le souligne Huguette Dagenais, pour plusieurs auteurs, y compris des féministes, la « connotation plus objective et plus neutre » de « genre » et la « légitimité institutionnelle » (Scott 1988) qu'elle procure, constituent des raisons suffisantes pour l'utiliser.

Huguette Dagenais explique cependant clairement qu'en français elle n'utilise pas le mot *genre* ni les expressions qui y sont associées pour traiter des rapports entre les sexes, des rôles sociaux de sexe, de l'inégalité, etc. Non par « peur absurde envers le terme *genre* » (Bisilliat et Verschuur), explique-t-elle, mais pour des raisons épistémologiques et pratiques, d'une part, et des considérations éthiques et politiques, d'autre part. « Les ressources conceptuelles et lexicales disponibles en langue française répondent pour l'instant à mes besoins. Je ne vois pas de raison d'opposer *sexe*, qui désignerait, selon Joan W. Scott, « la réalité biologique première », et *genre*, qui signifierait les différences sociales et culturelles entre les hommes et les femmes, puisque les catégories de sexe sont sociales ; elles sont le produit des rapports sociaux. Je ne ressens donc pas le besoin d'ajouter *genre* à mon lexique théorique, je ne suis pas tentée par le néologisme *genré* pour qualifier l'identité, la division du travail ou le harcèlement et je songe encore moins à abandonner *sexisme* et *discrimination sexuelle*, deux des rares notions féministes à avoir vraiment rejoint *le monde ordinaire*, comme on dit au Québec. »

Marie-Victoire Louis (2005) fournit quant à elle une longue série d'utilisation plus ou moins confuse du mot *genre*. Elle précise : « la question théorique, politique, centrale est que l'emploi de ce terme permet de produire des analyses qui font abstraction des rapports de domination patriarcaux. Plus encore, dès lors que l'on reconnaît - ce qui est difficilement niable - que tous les rapports de domination ont été construits sur l'évidence de la domination patriarcale, alors l'emploi du mot *genre* permet non seulement de faire abstraction des dits rapports, mais aussi de tous les autres. En conséquence, dès lors que ce mot est légitimé - et ce quel qu'en soit l'articulation avec d'autres outils d'analyse - l'analyse du monde peut ainsi être conceptuellement libérée de toute prise en compte non seulement du système patriarcal mais, en sus, de tous les systèmes de dominations fondés et structurés par lui ».

Selon M-V Louis, le mot *genre* peut donc être employé - et il l'est, incontestablement - pour justifier, légitimer l'absence de tout rapport de domination, de tout système de domination, de toute pensée de la domination, de toute domination. Et donc de tout pouvoir. « Que le terme de *féminisme* - qui, lui, est cependant porteur d'une logique de lutte - soit lui-même porteur de nombreuses ambiguïtés, qu'il ait même pu être investi, approprié par les plus farouches anti-féministes - et même par ceux et celles qui défendent le bien fondé du système proxénète - ne saurait bien sûr être un argument qui puisse légitimement invalider le bien fondé de la critique de celui de *genre*. Mais, bien plutôt, une invitation à rigoureusement re-définir tous les termes employés par les féministes et/ou par ceux et celles qui

écrivent dans le domaine de, au sujet de, concernant les multiples relations institutionnelles, politiques, personnelles entre les hommes et les femmes. »

Il ne faut pas occulter le problème purement linguistique entre l'anglais, largement dominant, et le français. Comme le fait remarquer H. Dagenais, « ce n'est pas demain la veille que les échanges théoriques et épistémologiques féministes seront véritablement réciproques. » En attendant, dit-elle, « j'estime que la langue française permet de poursuivre le travail théorique de fond et je continuerai donc de fonctionner dans plusieurs univers linguistiques largement parallèles. »

Jeanne Bisilliat explique que le backlash est mondial et que l'usage incantatoire du mot *genre*, sorte de parapluie de la bonne conscience, contribue trop souvent à masquer les problèmes que l'on ne veut pas réellement résoudre.

L'arrivée du mot *genre* dans le paysage correspond au moment où la critique des syntagmes *femmes et développement* et/ou *femmes dans le développement* se fait plus radicale, où l'on veut sortir les femmes de la marginalisation dans laquelle les projets femmes les enferment. (Bisilliat). Deux autres « personnages lexicaux » arrivent en même temps sur la scène : l'*empowerment* et le *mainstreaming* que nous aborderons dans les parties suivantes.

➤ **Les approches femmes dans le développement (WID) et genre et développement (GAD)**

Le document de formation souligne bien que la généralisation de l'analyse selon le *genre* diffère de l'approche *femme et développement* en ce que son point de départ consiste en une analyse rigoureuse et approfondie de l'état du développement, plutôt qu'en des suppositions a priori sur les rôles des femmes et sur leurs problèmes.

Nous allons voir, comme le souligne Jeanne Bisilliat, que le passage de l'approche *femmes et/dans le développement* (WID selon l'acronyme anglais) à l'approche *genre et développement* (GAD) est évidemment lié au point précédent sur l'utilisation du vocabulaire.

Dans les années 70, l'ouvrage précurseur d'Ester Boserup, *Le rôle des femmes dans le développement économique*, composé par des spécialistes féminins du développement et des agences de l'ONU, présente une vue globale des changements survenus dans le statut des femmes avec les transformations de l'économie dans les pays en voie de développement. Elle notait le rôle important que jouaient les femmes dans les économies agricoles en comparaison de l'impact faible ou négatif des politiques du développement sur leur statut et leur accès aux ressources.

Cette analyse conduisit à des efforts destinés à mieux intégrer les femmes au processus du développement, au sein d'un cadre dans lequel les sociétés du Sud se « modernisaient » graduellement selon des principes analogues à ceux du Nord industrialisé. Cette perspective WID – proche des schémas développementalistes – était centrée sur le rôle producteur de la femme. Ainsi, si l'on se contentait d'améliorer l'accès des femmes à la technologie, au crédit et aux services de vulgarisation, leur productivité s'accroîtrait et ceci aurait une influence positive sur le processus du développement. Les critiques de la perspective WID ont souligné la non prise en compte du rôle reproducteur de la femme et passait sous silence les processus sociaux plus vastes qui façonnent sa vie.

La perspective, *genre et développement* (GAD) est apparue dans les années 1980 mais elle a réellement conquis le devant de la scène lors de la « Quatrième Conférence mondiale sur les femmes : Lutte pour l'égalité, le développement et la paix » de l'ONU à Pékin en 1995, prenant la relève de l'approche WID. Un des principaux axes de la politique initiée par les Nations Unies est alors la collecte de données *désagrégées selon le sexe* pour combattre *l'invisibilité* statistique et conceptuelle des femmes et du *genre*.

Cependant Caroline Moser montre dès 1993, les limites de l'approche WID en soulignant que seule une appréhension des institutions sociales affectant différemment les comportements masculins et

féminins dans une société donnée peut permettre de comprendre les mécanismes sous-tendant les inégalités entre les sexes, et leur répercussion sur l'efficacité des projets et des politiques de développement. Le *genre* est une clé pour appréhender la *condition* des femmes, mais aussi celle des hommes, et pour définir les politiques et évaluer leur efficacité (Emmanuelle Le Nouvel, 2006).

Selon Elizabeth Hofmann, le développement est un champ particulièrement intéressant d'un point de vue du *genre* car l'articulation avec des enjeux interculturels donne aux rapports de *genre* un poids très important, mais souvent sous-estimé. Les résultats du groupe de travail de la Plateforme « *genre* et développement » du Ministère des Affaires étrangères en vue d'élaborer un document d'orientation stratégique sur la prise en compte du *genre* dans la coopération française donnent les trois définitions suivantes de l'approche « *genre* » :

En tant que **concept**, l'approche *genre* analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. En tant qu'**objectif**, l'approche *genre* promeut l'égalité des droits et un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes. En tant que **méthodologie**, l'approche *genre* produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives, dans une démarche participative.

L'évolution du contexte international depuis les années 90 est parfaitement décrit par Emmanuelle Le Nouvel. La Banque mondiale a visé essentiellement l'efficacité économique et l'orthodoxie libérale (l'anglaise Diane Elson, soutient même que dans le contexte de restriction du secteur public visée par l'ajustement structurel, la promotion des femmes a pu faire figure de panacée, tenant lieu de politique de sécurité sociale, de lutte contre la pauvreté, voire de politique de santé, notamment pour la lutte contre le SIDA. « De la *Femme invisible*, on passe à *Wonderwoman* ! » Voir partie suivante).

Le PNUD en 1995 suggérait au contraire que les inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources essentielles étaient problématiques (à travers la mise en place de l'ISDH, Indicateur sexospécifique du développement humain), et que la participation des femmes aux instances politiques et sociales est un enjeu en soi.

Enfin, la même décennie a vu l'émergence d'ONG de femmes très actives dans les pays du Sud et l'apparition de la notion d'*empowerment* (le DAWN, fondé en 1984, *Development Alternatives with Women for a New Era*, réseau de personnes du Sud des milieux du lobbying, de la recherche, de la politique, les sud-Américaines, mais aussi les Indiennes, l'association internationale des femmes musulmanes, etc.). On peut d'ailleurs comparer le dynamisme des coopérations québécoises et d'Europe du Nord et le silence ou le retard de la France dans ce domaine.

Cependant, d'autres points de vue se sont fait entendre sur l'approche GAD. En lien avec l'analyse développée dans le point précédent sur le vocabulaire, Huguette Dagenais souligne que c'est dans le champ du développement international et dans les médias que les effets pervers de l'emploi du mot *genre* sont les plus évidents. Malgré l'approche GAD qui selon ses promotrices « accueillerait favorablement les contributions potentielles des hommes qui partagent son intérêt pour les questions d'équité et de justice sociale, au lieu de mettre l'accent exclusivement sur la solidarité entre les femmes comme les féministes radicales qui y attachent beaucoup d'importance » (Rathgeber, 1994), les hommes sont finalement peu nombreux à s'intéresser à ces questions.

Si Eva Rathgeber précise que cette approche GAD est féministe et s'intéresse aux rapports de pouvoir, Dagenais souligne d'une part que les interventions d'aide au développement « se déroulent souvent dans un contexte fortement patriarcal, où la domination masculine est un sujet tabou et où le mouvement local des femmes est en situation précaire ou pratiquement inexistant » et d'autre part, que *gender* et *Gender and Development* constituent des notions nouvelles. Qu'à cela ne tienne ! écrit-elle, « les agences gouvernementales et les ONG ont entrepris de l'enseigner. Ce qui a entraîné la production d'une pléthore d'outils d'animation et d'enseignement (*gender training*), souvent abondamment illustrés et apparemment conçus comme des livres de recettes (j'appelle ça *a cookbook approach*) qui simplifient à outrance des concepts et des réalités complexes. »

D'autres font valoir qu'en se centrant sur ce qui sépare les femmes des hommes, la perspective GAD néglige les relations sociales qui les unissent par ailleurs, ainsi que la manière dont des changements peuvent intervenir dans les rôles respectifs des hommes et des femmes. De surcroît en ne mettant pas suffisamment l'accent sur les relations sociales, elle est impuissante à expliquer la manière dont de puissantes relations entre les sexes peuvent renverser l'impact de ressources orientées sur les femmes ou à identifier de manière adéquate les intérêts des femmes et ce à quoi elles sont prêtes à renoncer pour satisfaire leurs idéaux de maternité et de mariage.

Pour conclure sur ce point on peut relever avec Emmanuelle Le Nouvel que l'approche *genre*, à travers la stratégie intégrée ou *mainstreaming* – qui met l'accent sur l'implication des femmes à tous les niveaux du processus de décision ou le calcul de ratio budgétaire selon le *genre* - signe le retour du politique avec l'Etat et la société civile (voir plus bas).

➤ Les femmes acteurs du changement et *empowerment*

On l'a compris, l'approche "Genre et Développement" n'envisage pas de chercher à renforcer le pouvoir des femmes pour dominer les hommes mais plutôt recherche la synergie entre les deux sexes pour atteindre une situation plus juste. Comme expliqué par Lisette Caubergs, avec l'*empowerment* on n'envisage pas la domination (*pouvoir sur*) mais on mettra justement l'accent sur les autres types de pouvoir : le *pouvoir de* (un pouvoir qui est créateur et qui rend apte à accomplir des choses, l'essence même de l'aspect individuel du pouvoir, l'*empowerment*), le *pouvoir avec* (pouvoir social et politique, solidarité, s'organiser pour négocier, pour défendre ses droits, lobbying), le *pouvoir intérieur* (l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, la conviction religieuse et la force psychologique).

Dès sa création, l'ONU a pris des initiatives pour promouvoir la condition de la femme et pour souligner son droit à l'égalité et à sa participation à part entière à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale. Cependant, comme le souligne Francine Mestrum, cette égalité a toujours été fonctionnelle, l'égalité des femmes n'est pas octroyée seulement au nom de leur dignité et de leur appartenance à la famille humaine mais aussi à cause de la fonctionnalité de cette égalité au service de l'intérêt commun. Ce raisonnement, dit-elle, reste valable jusqu'à nos jours et prend tout son sens dans le contexte de la lutte contre la pauvreté.

Mestrum dresse ce raccourci saisissant : « l'égalité entre les hommes et les femmes est un bien public à externalité positive » mais elle indique que l'intégration des femmes au développement et leur participation à tous les niveaux de la vie économique, sociale et politique, telles que revendiquées dans tous les textes de l'ONU, n'a pas la même signification pour les femmes non pauvres et pour les femmes pauvres. C'est essentiellement en tant que *mères sociales*, productrices et reproductrices d'une sociabilité primaire que la lutte contre la pauvreté a besoin des femmes pauvres. Leur participation se situe principalement au niveau local.

L'ONU a réalisé de nombreuses études sur le rôle des femmes dans le développement et sur leur rôle dans l'économie mondiale. Dans un rapport de 1989, portant sur les contraintes et restructurations économiques liées à la mondialisation, le rôle des femmes comme acteurs du changement était déjà défini comme suit : « Dans un monde en transformation accéléré, les femmes sont celles qui une fois de plus rendent le changement possible ». Elles jouent « un rôle vital lors de toutes les périodes de transition. » Ce constat peut parfaitement s'appliquer à la période de transformation induite par le changement climatique. Mestrum remarque que dans le domaine économique comme dans d'autres, « une certaine ambiguïté et une circularité des raisonnements n'ont jamais été absentes : l'égalité des femmes comme facteur du changement ou changement des structures pour permettre l'égalité des femmes ».

C'est dans le nouveau paradigme du développement de lutte contre la pauvreté qu'est apparu le terme d'*empowerment* (intégré, comme nous l'avons vu plus haut, dans le discours sur les femmes et le développement par l'organisation DAWN). Si Mestrum souligne que le contexte discursif privilégié de l'*empowerment* est celui de la lutte contre la pauvreté des femmes elle remarque que cette notion, telle qu'utilisée actuellement par l'ONU, n'est plus liée à une revendication de changement des

structures économiques et sociales et donc des rapports de pouvoir. La traduction française d'*autonomisation* témoigne du fait que l'*empowerment* se situe dans « la logique de la citoyenneté comprise comme capacité individuelle de se prendre en charge et un droit d'accès à la revendication dans un contexte délimité de demandes légitimes ». Selon Mestrum, l'*empowerment* des femmes pauvres, dans le discours des organisations internationales, marque une rupture du lien entre la lutte des femmes et les luttes pour des changements systémiques.

Aujourd'hui, poursuit Mestrum, le discours international considère les femmes autant comme des victimes que comme la solution au problème de la pauvreté. La dimension purement économique du développement a disparu et le développement social s'est dissous dans la lutte contre la pauvreté. La conséquence directe de cette évolution est un rapprochement, dans le discours, entre le rôle des femmes dans le développement et la dimension sociale du développement, comprise comme lutte contre la pauvreté. « Investir dans les femmes pauvres, c'est investir dans le bien-être de l'humanité toute entière ».

En bref, selon Mestrum, « à égalité de statut juridique avec les hommes, les femmes peuvent combiner leur tâche domestiques avec un travail productif – et contribuer ainsi à la croissance – et un travail communautaire – et fournir ainsi les services sociaux précédemment mis en place par les pouvoirs publics. L'Etat social est ainsi remplacé par les mères sociales. » Pour les femmes pauvres, l'égalité entre hommes et femmes est conditionnée par sa fonctionnalité au service de l'intérêt commun de l'humanité toute entière. La notion d'*empowerment* implique que la pauvreté des femmes ne requiert pas la mise en place d'une protection sociale ni de salaires au-dessus du seuil de pauvreté mais des projets sociaux mis en œuvre par elles-mêmes. On retrouve ici la *Wonderwomen* de Diane Elson. Mestrum conclut que : « les femmes sont moins la finalité des stratégies de lutte contre la pauvreté qu'une partie de la stratégie elle-même. »

Jules Falquet dresse un tableau assez noir de l'instrumentalisation des mouvements féministes par l'ONU en soulignant qu'elle est parvenue à se constituer en acteur central qui détermine les orientations théoriques et des actions pratiques de développement. Falquet remarque que les femmes sont les premières affectées par la pauvreté et la détérioration de l'environnement que ce développement implique, elles sont aussi celles qui réalisent une grande partie des propositions concrètes de solutions ou d'alternatives. Leur grande soif de participation, poursuit Falquet, leur responsabilité envers les générations futures, leur sens pratique et leur immense capacité de travail à des coûts défiant toute concurrence constituent en tout cas une disposition sociale que l'ONU n'entend pas laisser perdre.

Francine Mestrum conclut que les femmes pauvres et l'ONU ont des ambitions convergentes et sont donc des alliées naturelles. Elles s'attachent à un rôle de reproduction : pour l'une, celle du rêve du développement, de la paix et de l'harmonie, pour les autres celle du rêve du bien-être, de l'égalité, de la cohésion et de la stabilité sociale au niveau familial et communautaire.

➤ **Le gender mainstreaming**

Le concept *mainstream* concerne la politique générale (par distinction de la politique spécifique en matière d'égalité des chances). Le *Gender Mainstreaming* est l'intégration de la dimension de *genre* dans le *mainstream*, donc la politique générale. Cela signifie que cette politique générale doit tenir compte des différences socialement construites entre hommes et femmes. Ce n'est donc pas uniquement dans la politique de l'égalité des chances que la notion de *genre* doit être prise en compte, mais dans tous les domaines politiques. Les décisions politiques ont toujours un impact sur les citoyens, hommes et femmes confondus. Or il s'avère qu'une norme masculine régit inconsciemment et implicitement la politique, alors qu'une politique menée peut avoir des effets différents sur les hommes et sur les femmes.

Le Conseil de l'Europe définit le *gendermainstreaming* comme : « la (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques. »

Dans le domaine particulier de l'aide au développement, il s'agit d'intégrer les questions relatives aux femmes et à l'égalité entre les sexes dans toutes les politiques de développement, dans la recherche, le plaidoyer, la législation, l'allocation des ressources, la planification, l'exécution et le suivi des programmes et projets.

La **transversalité** est donc la caractéristique principale du *gender mainstreaming*.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'émergence et la diffusion du *gender mainstreaming* comme norme internationale. Rappelons simplement que c'est la Conférence de Pékin de l'ONU en 1995 qui reconnaît et affirme que l'égalité entre les sexes n'est pas seulement un problème de femmes, mais qu'il concerne la société dans son ensemble. Cette Conférence a marqué l'émergence d'un consensus intergouvernemental sur la nécessité du *gender mainstreaming* comme instrument de réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le rôle des acteurs transnationaux non gouvernementaux et leur intégration dans la « décennie des femmes de l'ONU » (1975-1985) a été déterminant dans cette prise de conscience et dans la promotion du *gender mainstreaming* comme nouvelle approche (nous avons déjà cité DAWN, mentionnons également WIDE *Network Women in Development Europe*).

Sophie Jacquot distingue clairement le concept de cette approche du *mainstreaming* et son rôle en tant que système d'ingénierie sociale : « il s'agit de jouer sur la construction sociale des identités masculines et féminines et sur les tâches, rôles, fonctions qui sont attribuées à chacun dans la vie publique et privée en lien avec ces identités de *genre* construites et les valeurs qui les nourrissent. » Elle souligne également qu'est pris aussi pour acquis que l'Etat fait partie du problème et que la solution doit donc passer par lui. Elle parle d'une forme de foi ou de confiance dans le policy making, l'action publique pour faire changer les choses.

Si le potentiel de transformation sociale du *gender mainstreaming* est largement souligné, beaucoup de critiques portent sur le danger de dilution au regard de sa transversalité. Sophie Jacquot recense trois catégories de dilution potentielle : 1) la disparition, ou la dilution, des politiques, structures institutionnelles et financements spécifiquement dédiés aux femmes ; 2) la dilution des responsabilités ; 3) la dilution de l'expertise.

Le fait que cette approche soit conçue comme inclusive par rapport au processus politique peut impliquer un maintien du *statu quo* et une absence de remise en cause de la situation inégalitaire existante. La méfiance liée aux risques et dangers du *gender mainstreaming* concerne donc avant tout l'instrument et non pas le concept.

Même si le *gender mainstreaming* reste un « fuzzy concept » (selon l'expression de Christine Booth et Cinnamon Bennett) il est à partir du milieu des années 90 un thème incontournable pour la recherche sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sa diffusion à plus de cent pays est confirmée par les Nations Unies en 2004.

Cette diffusion est toutefois caractérisée par des formes d'appropriation qui peuvent être différentes. Sophie Jacquot en conclut que « si le *gender mainstreaming* en tant que concept est caractérisé par sa polysémie, le *gender mainstreaming* en tant qu'instrument est, lui, caractérisé par la multiplicité de ses (ré)appropriations. » Elle souligne l'ambiguïté de l'approche, son absence de sens strict ou prédéfini, sa malléabilité qui ne se vérifie pas uniquement au niveau conceptuel. « Sa capacité à se laisser approprier par des acteurs différents en fait un instrument à la nature instable et aux effets peu prévisibles. »

A l'opposé des critiques des féministes sur le dévoiement du *mainstreaming*, on peut, comme indiqué dans le pense-bête pour penser *genré* de Delphine Dulong, considérer ce dévoiement comme une de ses conditions d'existence et de diffusion en ce sens que les stratégies qui réussissent le mieux sont celles qui soit ne remettent pas directement en cause le pouvoir des hommes, soit intègrent la question des femmes dans une problématique plus large, présentée comme sociale et non politique.

Nous allons aborder dans la partie suivante, les conditions particulières de l'adoption et de l'application d'une stratégie intégrée d'égalité entre les sexes dans le domaine de l'aide au

développement. Nous verrons également, dans ce cadre, les limites de la formation à la notion de *genre*.

➤ **Quelques conditions essentielles pour la réussite**

▪ **Conditions nécessaires à l'adoption et à l'application de la stratégie intégrée**

L'analyse du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) fait ressortir trois éléments majeurs qui sont directement liés à l'adoption par les organismes de coopération pour le développement de la stratégie intégrée :

- . la distinction entre la fin et les moyens (l'objectif final est de provoquer le changement dans les pays partenaires) ;
- . la remise en question du programme de développement (qui vise à la participation des femmes au choix des priorités du développement plutôt qu'une simple approche « intégrationniste » dans les paradigmes existants du développement) ;
- . les initiatives spécifiques en faveur de la réalisation des objectifs d'égalité (non-exclusives de l'adoption d'une stratégie intégrée).

Le CAD souligne l'importance de la capacité d'un gouvernement partenaire d'adopter ce *genre* de pratique en recensant les difficultés auquel il peut se heurter et présente les différentes façons dont les organismes de coopération pour le développement peuvent aider ces gouvernements à mettre en œuvre les paragraphes de la stratégie intégrée dans le programme d'action de Pékin.

Les principaux aspects de la capacité de mise en œuvre de la stratégie sont :

- . la compréhension de l'objectif et l'engagement vis-à-vis de sa réalisation
- . l'existence de structures et de mécanismes nécessaires
- . l'accès à l'information, aux données et aux travaux de recherche pertinents
- . l'existence des compétences nécessaires en matière d'analyse, de planification et de gestion
- . l'existence de mécanismes de participation

▪ **Les approches de la notion de *genre* dans la formation au développement**

Selon Ranjani K. Murphy (1998), il existait en Asie du Sud, trois approches différentes de la notion de *genre* dans la formation au développement.

- 1) une formation-neutre : donner une information exacte sur la division sexuelle des tâches et des ressources telle qu'elle existe. Le pouvoir qui sous-tend les relations de *genre* n'est pas étudié.
- 2) une formation-amélioration : favoriser la compréhension de la division sexuelle des tâches et de l'accès au savoir et aux ressources pour révéler le statut inférieur des femmes dans la société.
- 3) une formation-transformation : amener à une compréhension du *genre* par l'analyse plutôt que par la description en insistant sur le fait politique que les femmes occupent une place subalterne dans la société à cause des relations de pouvoir établies entre les hommes et les femmes.

Murphy estime que la formation-transformation est la seule qui puisse assurer un résultat équitable pour les femmes comme pour les hommes dans le processus de développement en « conférant du pouvoir » aux femmes et en « humanisant les hommes ». Les trois objectifs fondamentaux étant : la sensibilisation, l'approche intégrant le *genre* dans la politique et la planification, le renforcement du mouvement des femmes.

Conclusion

Cette formation/sensibilisation aux questions d'égalité entre les sexes dans le cadre des conséquences du changement climatique offre une illustration de l'approche de ces questions par les organisations internationales. Elle présente l'avantage de mettre en évidence les conséquences sur les femmes du changement climatique alors que ce domaine est encore largement *gender blind*. Même s'il s'agit le plus souvent des conséquences sur les pauvres en général et sur les femmes pauvres en particulier, la présentation qui est faite de la question des rapports sociaux de sexe est pertinente. Le *cookbook approach* a le mérite d'apprendre, au minimum, à cuisiner quelques plats simples pour des néophytes.

La méthode employée, de type formation-transformation, est participative et contextualisée. La formation peut représenter en elle-même un « terrain d'entraînement » pour l'implication des femmes dans des processus de prise de décision. Il s'adresse aux deux sexes même s'il faut passer par des phases de concertation non-mixte. Le formateur est aussi invité à être le facilitateur des rencontres et des discussions. La nécessaire connaissance et prise en compte du contexte culturel, social, économique voire géographique est soulignée.

L'approche s'inscrit donc dans la démarche adoptée par l'ONU du *genre et développement*. Les femmes ne sont pas seulement des victimes, elles sont des acteurs du changement. Leur participation doit donc être encouragée à la fois grâce à une *autonomisation* renforcée et par la prise de conscience de tous, de leur rôle potentiel positif pour l'ensemble de la communauté, du pays voire de l'humanité. La stratégie est clairement présentée comme devant être *intégrée* dans les politiques globales relatives au changement climatique puisqu'il prend en compte aussi bien les problématiques d'ensemble que les politiques d'adaptation à ce changement, d'atténuation de ses conséquences, de transfert et de développement de technologie qui lui sont liées ou bien encore les mécanismes de financement de ces politiques.

L'égalité des sexes est bien présentée comme le but ultime même si pour l'atteindre il faut passer par des mesures d'équité correctrices.

Il reste très difficile de faire le bilan de ce type de formation – d'autant plus que celle-ci vient d'être mise en place et concerne un domaine « nouveau » sur les problématique d'égalité des sexes – et de mesurer le degré d'appropriation du changement par les populations. Les femmes ont-elles été intégrées parce que la formation a convaincu les leaders ou par simple souci de respecter la consigne ? Est-ce que la place des femmes dans ces formations a été effective et a permis à toute la communauté de se convaincre de l'utilité de leur implication ? Est-ce que les rapports sociaux de sexe seront modifiés ? La réponse à ces questions dépend des régions, des pays et des indicateurs disponibles. Elle demande du recul dans le temps.

Pour conclure, voici une citation d'Elizabeth Hofmann, qui pourrait nous ranger du côté des optimistes en considérant qu'en dépit des imperfections, instrumentalisation ou même backlash temporaires éventuels qu'il ne faut pas négliger, l'information et la formation vont dans le bon sens : « Si le *genre* court aujourd'hui plutôt le risque d'être instrumentalisé dans les discours sur le développement (en vantant le potentiel productif des femmes, en chargeant toujours plus leur emploi de temps déjà bien plus long que celui des hommes et en entretenant une tendance à la désresponsabilisation des hommes, notamment en Afrique...), il reste permis de rêver que le *genre* finira par enrichir le développement pour qu'il devienne plus humain, plus équitable et plus socialement durable - un nouveau genre de développement... »

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne **Bisilliat** (Dir.) *Regard des femmes sur la mondialisation*, Khartala, 2003

Jeanne **Bisillat**, *Le genre une nécessité historique face à des contextes aporétiques* Regard des femmes sur la mondialisation, Khartala, 2003

Ester **Boserup**, *La femme face au développement économique*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1983

Mercedes **Canas**, *Le mouvement féministe et les institutions internationales* Regard des femmes sur la mondialisation, Khartala, 2003

Lisette **Caubergs**, *Genre et empowerment*, Ottawa, 2002

Annie **Desprez-Bouanchaud**, Janet **Doolaeye**, Lydia **Ruprecht**, *Guidelines on gender neutral language*, UNESCO, 1999

Jules **Falquet**, *Femmes, féminisme et développement : une analyse critique des politiques des institutions internationales* Regard des femmes sur la mondialisation, Khartala, 2003

Elizabeth **Hofmann**, *Le genre et les projets de développement - démarches et limites*, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1215

Sophie **Jacquot**, *Genre et politiques publiques*, 2006

Huguette **Dagenais**, *Changer le discours ou changer la vie ?*, Travail, genre et sociétés 2006/2, N° 16

Emmanuelle **Le Nouvel**, *Derrière l'évolution des mots un débat éthique*, Economie & Humanisme, n°378, octobre 2006

Marie-Victoire **Louis**, *Dis-moi, le « genre » ça veut dire quoi ?*, 2005, <http://www.marievictoirelouis.net/>

Mukhopadhyay **Maitrayee** et Marguérite **Appel**, *Gender Training and Social transformation : An Agenda for Change*, Gender Training : The Source Book, Amsterdam, Royal Tropical Institute (KIT), 1998

Francine **Mestrum**, *De l'utilité des femmes pauvres dans le nouvel ordre mondial*, Regard des femmes sur la mondialisation, Khartala, 2003

Adebayo **Olukoshi**, Secrétaire Exécutif CODESRIA, *Alternatives de genre dans le cadre du développement africain : théorie, méthode et faits*, Symposium sur le genre, Le Caire, Egypte, 27-29 Octobre, 2005

Eva M. **Rathgeber**, WID, WAD, GAD: trends in research and practice, Ottawa 1989

Shahrashoub **Razavi** et Carol **Miller**, *de WID à GAD : changements d'optique conceptuelle dans les discours sur les femmes et le développement*, Genève : Institut de recherche des Nations Unies sur le développement social, Document de travail 1, 1995.

Les institutions et la « stratégie intégrée » : programme d'action de Pékin, Compendium du Comité d'aide au développement (CAD) de notions et approches relatives à l'égalité homme-femme, Paris, OCDE, 1998